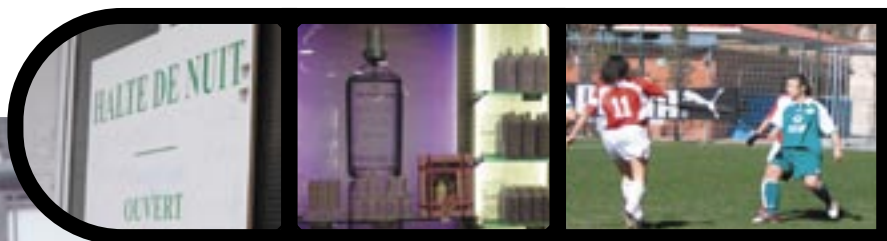


@urieux

LE MAG DES ÉTUDIANTS DE NOUVELLES



SOCIAL :
**Retour à la rue
des exclus**

CONSOMMATION :
**Les cosmétiques écolos,
un marché porteur**

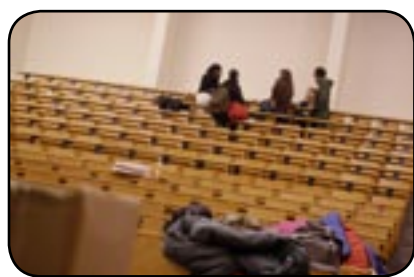
SPORT :
**Le boom du foot
au féminin**

CPE :
La mobilisation continue

Anti-CPE : Saint-Jean d'Angely s'y met aussi !

→ par **Julien Sanchez**

Un peu à l'image d'un moteur diesel, le mouvement anti-CPE a eu du mal à se lancer sur Nice. Aujourd'hui, il est en route et on n'arrive pas à savoir où il va s'arrêter. Lundi, c'est la faculté St Jean-d'Angely qui votait le blocage des amphis.



Les bancs de la fac occupés

Comme un catalyseur, l'inflexibilité du premier ministre, Dominique de Villepin, semble décupler la motivation des étudiants niçois. Après la fac de Lettres qui avait voté la grève avec blocage jeudi dernier, et en attendant la fac de Sciences qui se réunira en assemblée générale mercredi à 12h30, c'est l'université Saint-Jean d'Angely qui est désormais paralysée. Réunis lundi en AG, 367 étudiants contre 70 ont voté le blocus. Une très large majorité qui ne laisse aucune place au doute et la vague « anti-CPE » investit maintenant les amphis de psycho. Mercredi dernier, il n'y avait aucun signe de protestation sur le campus, moins d'une semaine après, c'est le blocus total. Preuve de la vitesse de propagation du mouvement... Alors certes, la mobilisation s'est faite attendre dans cet établissement, mais on peut peut-être y voir un

gage de motivation : « Contrairement aux autres facs, nous ne sommes pas syndiqués et nous avons donc attendu que les étudiants viennent nous voir pour savoir ce qu'on attendait pour mener une action. Ils étaient de plus en plus nombreux à nous solliciter et c'est là que nous avons décidé de nous réunir en AG. Notre action est donc soutenue par une énorme majorité », explique Irina, représentante des élèves.

Les bancs de la fac occupés

C'est dans « L'Amphi 1 » de la fac St Jean d'Angely que les manifestants ont pris leurs quartiers. Ils « squattent » les bancs de la fac, mais pour y dormir... Equipée de sacs de couchage, de cafetières et de cartons de nourriture, la centaine d'étudiants présente n'a pourtant pas chômé : « dans la nuit, nous avons commencé à préparer la mobilisation du 23 mars ainsi que l'AG de demain (14 heures) », explique Sarah, une des délégués : « nous avons également mis sur papier plusieurs pétitions et organisé trois commissions », ajoute-t-elle. C'est donc au petit matin qu'une commission de réflexion (qui se penchera sur ce qui va advenir), une concer-

nant les actions à mener (qui réfléchira sur les façons de se mobiliser) et une autre de communication (au niveau inter-facultés et national), ont vu le jour. Avec des banderoles, ils ont même trouvé le temps de refaire « la déco » de l'amphithéâtre : « Contrat Précarité Esclavage » ou « Contrat Première Embûche » pouvait-on lire sur les murs de la salle de cours.

A partir de vendredi, les étudiants bénéficieront d'un soutien de poids : « Nous nous réunissons en commission paritaire avec les professeurs. Ils nous appuient entièrement dans notre démarche », explique Sarah dont le but est de « rassembler souvent les étudiants pour ne pas que le mouvement s'essouffle et surtout pour pouvoir faire le point régulièrement ».

Le blocus, installé depuis lundi 16 heures, durera jusqu'à mercredi, date de la prochaine assemblée générale. Les étudiants y débattront des suites à donner au mouvement, mais une chose est sûre « ils ne lâcheront pas, jusqu'au retrait total du CPE », avance Irina qui souhaite « un dialogue avec ce gouvernement qui nous tourne le dos depuis le début ». A Nice, seule la fac de droit résiste et ne semble pas disposée à vouloir suivre le mouvement. Pour l'instant...

Doline, 1ère année de psycho

« Personnellement, si je manifeste contre le CPE c'est pour deux raisons. La première correspond à un refus proprement dit de ce type de contrat qui va à l'encontre du droit du Travail. Une période d'essai de deux ans est beaucoup trop longue, les employeurs savent à l'avance

s'ils veulent nous garder ou non. La deuxième concerne la façon dont le CPE a été mis en place : l'article 49.3 est complètement anti-démocratique. Il faudrait que le gouvernement songe un peu plus à considérer ses étudiants autrement que comme des kleenex.

Concernant mon avenir, je ne suis pas très inquiète car dans ma branche, en psychologie motrice,

il y a pas mal de débouchés. Mais je suis une citoyenne avant tout et si je manifeste, c'est pour être solidaire et montrer mon soutien envers ma génération. Je suis prête à rater les cours s'il le faut mais on ne peut vraiment pas accepter la situation. Je vous l'assure on ne lâchera rien. » → **J.S.**

Les propositions des anti CPE

→ par **Romain Maksymowycz**

Un seul mot à la bouche : retrait ! L'union sacrée des syndicats lycéens, étudiants et travailleurs a sonné, vigoureusement soutenue par les formations politiques de gauche. Mais entre assemblées générales, blocages de campus, manifestations et déclarations tonitruantes, quelles sont les propositions pour dépasser le CPE ?



Une fois poussé le cri de la rue, quelles propositions ?

Tout mouvement de jeunesse a besoin de son utopie. Celui contestant la loi sur l'égalité des chances a la sienne : repenser le marché du travail et l'économie. A défaut de pouvoir changer le monde.

Le Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS) des Alpes-Maritimes prône « une nouvelle vision globale du marché de l'emploi ».

Pour Cédric de la faculté des lettres de Nice, associatif du Collectif Indépendant Etudiant et Lycéen (CIEL), il faut instaurer « un nouveau système économique et mécanique reposant sur l'intervention de l'Etat ». Quant à Delphine, représentante de la CGT jeunes, elle postule pour « une réflexion générale sur le problème de l'emploi » et estime qu'« il n'y a pas de mesure spécifique à prendre pour les jeunes ».

En bref, une réédition 2006 des accords

de Grenelle après des Etats Généraux de la jeunesse. Mais il faut admettre que bon nombre de contestataires n'ont rien à proposer de concret.

Une véritable formation

A Bac -3 ou a Bac +5, le chômage touche 25% des moins de 26 ans. Le défi national à relever est certainement dans la capacité à pousser des jeunes opérationnels dans les bras des directions des ressources humaines. Toutes les structures anti CPE réclament « une véritable formation professionnalisante à l'université et dans toutes les tutelles de l'Education Nationale ». Pour lutter contre la précarité galopante des travailleurs, elles militent pour « une porte d'entrée sécurisée vers la vie active ».

Exprimant la voix du MJS, Sébastien mise sur une idée réclamée de longue

date : le dispositif EVA, récupéré par Martine Aubry, d'autres dirigeants socialistes et les Verts.

Il consiste à allier formation et emploi moyennant, sur une durée non encore définie, une allocation pérenne. Elle se substituerait aux diverses aides ponctuelles comme l'allocation personnalisée au logement. Dans le secteur privé, une rémunération minimale pourrait être garantie. Le tout assorti d'une prime pour l'entreprise (une exonération supplémentaire de charges) si celle-ci transforme l'essai en CDI.

Bien sûr, toutes ces propositions se réclament nécessaires mais pas suffisantes : « il faut que petites, moyennes et grandes entreprises jouent le jeu », martèle Damien, des Jeunesses Communistes.

Car il est bien question de l'argent des entreprises bénéficiaires. Cédric a la solution : « accroître les volumes d'investissement grâce aux cotisations sociales progressives » (ndlr : imposition proportionnellement fixe à la marge bénéficiaire).

Fermes, les communistes exigent, comme les autres, « une redistribution des richesses favorables à l'emploi et aux salariés plutôt qu'aux actionnaires ».

Et le rôle de l'Etat dans tout ça ?

Pour la jeune cégétiste, l'Etat doit « exiger des créations de postes en échange de toutes exonérations de charges salariales ». Alors que les émules de Ségolène Royal interdisent à « toutes les collectivités de subventionner les entreprises qui font tourner leur machine productive avec des employés précaires comme des CDD à répétition, des CNE ou des stagiaires ».





L'église russe fait de la résistance

→ par **Alexandre Taylor**

La Russie va-t-elle récupérer la propriété de l'église orthodoxe du boulevard Tzarévitch? Depuis plusieurs mois déjà, le conflit fait rage entre Moscou et l'association culturelle de la cathédrale Saint Nicolas. La Fédération de Russie cherche à mettre la main sur le monument historique. Aucun des deux camps ne lâchera prise, ce sera à la justice de trancher.



La cathédrale Saint Nicolas

L'affaire de l'église russe débute le 7 février dernier. Ce jour-là doit avoir lieu l'inventaire des biens de culte sollicité par Moscou. Mais l'huissier mandaté par la justice, se voit claquer la porte au nez. Jean Gueit, recteur de la cathédrale, ne le laisse pas rentrer. Du coup, pour la Fédération de Russie, c'est son « droit légitime de propriétaire » qui est bafoué. L'Eglise, construite en 1867 par le Tsar Alexandre II, a été léguée « provisoirement » à la France en 1909. Cette année-là, un bail de 99 ans a été signé entre l'Empereur et l'évêché de Saint-Petersbourg. Ce bail arrive à expiration le 31 décembre 2007. L'Etat russe devrait donc reprendre légitimement le terrain de la cathédrale. Mais cette revendication est « catégoriquement » contestée par le vice-président de l'association culturelle, Alexis Obolenski. « Il ne s'agit pas là d'intérêts matériels à défendre », soutient-il, dénonçant les pratiques de l'Etat russe qui « depuis une dizaine d'années » chercherait

« à reprendre tout ce qu'il considère lui appartenir afin de réaffirmer son identité culturelle ». Il va même plus loin, qualifiant de « brigandage » les méthodes et les prétentions de la Fédération de Russie. Une ordonnance du Tribunal de Grande Instance de Nice, délivrée fin novembre 2005, avait pourtant autorisé la Fédération de Russie à procéder à l'inventaire des biens. Mais c'était sans compter sur la volonté de fer des opposants, qui sont parvenus, par le biais d'une requête en rétractation, à repousser l'échéance au 23 mars prochain.

Une mobilisation sans faille

La mobilisation autour de l'église russe ne cesse de prendre de l'ampleur. Ainsi, le dernier dimanche de février, près de 300 fidèles de l'église et habitants du quartier ont participé à une messe célébrée par Mgr Gabriel, représentant des églises de tradition russe en Europe occidentale. Une messe qualifiée de « résistance » à laquelle assistaient des élus locaux

comme Christian Estrosi, président du conseil général des Alpes-Maritimes et ministre délégué à l'Aménagement du Territoire, Jacques Peyrat, sénateur-maire de Nice ou encore Rudy Salles, député UDF. La revendication de la Fédération de Russie suscite la colère parmi les descendants des Russes blancs ainsi que dans une bonne partie de la communauté orthodoxe qui tient à son indépendance. Tous estiment défendre leur patrimoine. Attentifs à leurs préoccupations, les habitants du quartier Tzarévitch ainsi que de nombreux Niçois sont solidaires du combat des paroissiens. Michel Adam, un fidèle de la paroisse, avance la démarche d'une préservation historique : « Cette basilique a été construite grâce aux dons des émigrés russes. Depuis, les fidèles qui se sont succédés ont conféré à cette cathédrale une identité franco-russe qu'il faut préserver. Elle symbolise une période de l'histoire de Nice et non de Moscou. »

Afin de calmer un peu le jeu, l'Etat russe a affirmé que le bail pourrait être renouvelé. Mais Alexis Obelanski n'y croit pas. Car selon lui, plusieurs puissants propriétaires de résidences secondaires proches de Nice effectueraient des pressions afin que la cathédrale revienne à Moscou. « Même si ce ne sont que des rumeurs, personne ne les a encore démenties », déclare le vice-président de l'association culturelle. Toujours très déterminé, il n'est pas prêt à rendre les armes.

La misère n'attend pas l'hiver

→ par **Vincent Dewitte**

Fin de la trêve hivernale et fermeture des centres d'accueil d'urgence... Au moment d'entrer dans le printemps, les associations d'aide à l'insertion se montrent préoccupées par l'avenir des personnes les plus démunies. Où en est-on de la lutte contre l'exclusion ?



Les représentants des A-M de l'aide à l'insertion par le logement

Nous n'avons jamais si bien collaboré, mais la situation n'a jamais été aussi critique ». Les associations de lutte contre l'exclusion s'inquiètent. Pour la première fois depuis 1970 les indices de pauvreté sont en hausse. Leurs budgets se trouvent paradoxalement amputés de 5%. Au moment d'entrer dans le printemps, les professionnels de l'insertion redoutent d'autant plus la levée des mesures saisonnières et le retour à la rue de personnes en grande difficulté.

« L'ensemble de notre mission est remis en cause par cette date butoir », explique Eric Jouan, président départemental de la FNARS (fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale). « Or nous ne voulons pas être simplement des gestionnaires de crise, mais de véritables moteurs de réinsertion ». Selon lui, les réponses apportées par l'Etat et les collectivités ne sont pas adaptées aux réalités du terrain. « Le peu de moyens offerts pour favoriser l'insertion des plus pauvres contraste

avec nos objectifs. Du coup, on a l'impression que si on peut éviter que ces personnes retournent dans le paysage classique, ce ne serait pas si mal ».

« Politique de gribouille »

Les chiffres parlent d'eux même. En 2006, le département des Alpes-Maritimes ne compte plus que 385 places de CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), trois fois moins qu'un département de même taille. Les crédits sont toujours à la baisse. 235 places de ce type ont été supprimées sur l'ensemble de la région PACA depuis 2002 et cette donne s'aggrave année après année. S'il existe aujourd'hui 35 000 logements sociaux à Nice, il en manque encore 25 000 pour respecter les 20% imposés par la loi. « Si 1 500 nouvelles places devraient être créées chaque année, la réalité est plus proche des 500 », souligne Gérard Gugliari, responsable départemental de la fondation Abbé Pierre. Et si, d'après ses

Une pauvreté dissimulée

Envolé le mythe de la Côte d'Azur réservée aux riches. « Derrière les palaces de la Croisette (à Cannes) se cache la plus grande zone de pauvreté des Alpes-Maritimes », précise André Garrot, délégué départemental de l'URIOPSS (Union régionale interprofessionnelle des organismes sanitaires et sociaux). A partir du 1^{er} avril, 70 personnes supplémentaires devront trouver un refuge dans les rues de Nice pour passer la nuit. Elles y rejoindront un millier de SDF. Une population croissante et de plus en plus diversifiée avec la multiplication des arrivées des pays de l'Est et d'Afrique.

Entre septembre 2004 et septembre 2005, le nombre de bénéficiaires du RMI s'est également accru de 6% dans les Alpes-Maritimes.

→ V.D.



estimations, il y a 40 000 logements vacants à Nice, au moins un tiers d'entre eux pourrait être reconverti en logements aidés. De quoi gagner trente ans.

Et le représentant niçois de l'association d'insertion par le logement Habitat et Humanisme de conclure : « La prise en charge d'urgence est plus chère que la construction d'accueils stables, nous assistons donc à une politique de gribouille ».





Le permis à un euro peine à convaincre

→ par **Mathieu Connan**

Le permis à un euro par jour a été officiellement lancé le 1^{er} juillet dernier par le ministre des Transports. Le but : faciliter l'accès au permis pour les personnes qui ne peuvent pas financer cet examen. Huit mois après, l'opération semble avoir du mal à convaincre les jeunes de 16 à 25 ans.



Un euro par jour contre un permis. Qui se laissera tenter ?

N'attendez plus pour apprendre ! ». C'est ce que l'on pouvait lire sur les affiches publicitaires de la Sécurité routière durant la campagne de lancement du « permis à un euro par jour », en octobre 2005. Pourtant, huit mois après sa promulgation, la formule peine à séduire les jeunes de 16 à 25 ans auxquels elle s'adresse : « Depuis que nous proposons ce financement de la formation, le nombre de demandes ne représente que 5%

des inscriptions, soit environ une par mois », déclare Frédéric, moniteur à l'auto-école CFM de Saint-Roch.

Le constat est le même dans les autres auto-écoles de l'agglomération niçoise. Ce chiffre, assez faible, s'explique notamment par la difficulté d'obtenir le prêt par lequel la formation est financée. En effet, pour obtenir l'accord de la banque, il faut présenter des garanties financières solides et parfois une caution bancaire. Les personnes concernées ne sont

donc pas celles que l'on croit : « Cette mesure favorise notamment la classe moyenne mais finalement assez peu le public visé à l'origine », regrette le moniteur.

Jean-Baptiste, étudiant en psychologie, semble satisfait de cette proposition : « Sans ce prêt, je serai à pied. Maintenant que j'ai le carton rose en poche, je trouve plus de boulot en interim », déclare-t-il, heureux de pouvoir travailler.

Un candidat comme les autres

Pourtant toutes les conditions sont réunies pour séduire les jeunes : « Après son inscription, l'élève devient un candidat comme les autres », déclare Jean-Marie Decausse, inspecteur du permis de conduire à Valence. Ainsi, le dossier personnel est strictement identique aux autres : il n'y a aucun signe distinctif par rapport au dossier des candidats dits « normaux » et personne à part l'auto-école ne sait comment est financé le permis.

De plus, la formation dispensée est identique à celle que reçoivent les candidats qui financent eux-même leurs permis. « La charte de qualité signée par les auto-écoles garantit cette impartialité de la formation », conclut l'inspecteur.

L'obtention du prêt en plusieurs étapes

D'abord, l'élève repère le logo « permis à un euro par jour » affiché sur la vitrine des 14 auto-écoles des Alpes-Maritimes qui ont signé la charte de qualité. Il s'inscrit dans l'une d'elles, prend un premier rendez-vous, monte dans la voiture et passe alors une

évaluation de conduite, gratuite, comme tout candidat. « A la suite de cette évaluation, on établit le nombre d'heures, en général 25 ou 30, que devra suivre l'élève », déclare Frédéric, moniteur à l'auto-école CFM.

« Passer cette évaluation avant la demande de prêt permet d'estimer le coût du permis et ainsi d'obtenir le financement total de la formation », précise-t-il.

Lorsqu'il se rend à la banque, de son choix, le candidat obtient une avance de 800, 1 000 ou 1 200 euros, mais ce montant ne peut pas dépasser le coût de la formation.

Attention : s'il vient à échouer à l'examen, les frais de représentation seront intégralement à la charge du candidat.

→ **M.C.**

Une mesure réconcilie jeunesse et soda

→ par **Pierre Jorieux**

La convention visant à baisser le prix des sodas pour favoriser la prévention routière a été signée mercredi 15 mars par Hubert Boivin, président du syndicat des cafetiers du département et Françoise Souliman, représentante du préfet des Alpes-Maritimes. Ce texte n'a pas un caractère obligatoire.



Le syndicat des cafetiers a signé une convention avec la préfecture pour ramener le prix des sodas à celui de l'alcool le moins cher

Au grand désespoir des adeptes de la prévention routière en France, le ballon de rouge est moins cher que le diablo menthe. Difficile d'encourager les « capitaines de soirées » à ramener sobriement leurs camarades qui, pendant toute la nuit, auront succombé aux pressions des comptoirs. En effet, le capitaine de soirée conduit, ne boit pas d'alcool mais paye plus cher son jus d'orange.

« Dans le département, un expresso se paye en moyenne 1,80 euros, un jus de fruit 3 euros contre 1,50 euros pour un ballon de vin de Provence. Avec de tels prix, il est logique que la prévention routière ait du mal à se faire entendre auprès des jeunes », reconnaît Hubert Boivin, président du syndicat des cafetiers restaurateurs des Alpes-Maritimes. C'est pour cette raison qu'il a décidé de remettre les

tarifs dans le bon ordre.

Mercredi 15 mars, il a signé avec Mme Souliman, directrice de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, une convention consistant à promouvoir les boissons sans alcool. La manœuvre est simple : baisser le prix des espressos, des sodas et des sirops jusqu'à les rendre moins onéreux que le moins cher des alcools. « Le soda ne devra pas dépasser les 3 euros », précise le président qui ajoute : « Cette convention s'appliquera dans le département et pourrait s'étendre sur tout le territoire. Au mois d'avril, je la présenterai à l'Union nationale des métiers de l'industrie hôtelière et de la restauration. »

Une mesure non obligatoire

Dans les Alpes-Maritimes, la convention du 15 mars n'est pas coercitive,

Consommations trop chères

Julien Garlet, un noctambule de 22 ans n'apprécie que moyennement les pratiques des cafetiers : « Avec ou sans alcool, les boissons sont hors de prix dans les bars. Les cafetiers veulent avant tout faire du bénéfice avant de penser à la sécurité routière. Même s'ils baissent le prix des sodas, ils se rattraperont sur le reste ! A 3 euros le soda, si vous y rajoutez le prix du whisky, ça fait sept euros le verre, c'est déjà le tarif en cours. « La mesure laisse même les « capitaines de soirée » perplexes : « Je ne bois jamais d'alcool et mes copains comptent sur moi pour les ramener. S'ils baissent le prix des sodas, j'en profiterais, c'est sûr, mais ça n'empêchera pas mes amis de continuer à boire des bières », commente Stéphanie qui sort régulièrement dans les bars.

→ P.J.

même pour les 420 établissements affiliés au syndicat des cafetiers restaurateurs. Hubert Boivin devra donc redoubler d'efforts et convaincre ses collègues pour qu'ils appliquent un texte qui ne fait pas l'unanimité.

« Le prix des boissons sans alcool est déjà très élevé à l'achat, si je baisse mes tarifs, je ne ferai plus aucune marge », explique Christiane, gérante de la brasserie « L'impasse ».

Mais certains ont déjà trouvé la parade : « Je peux toujours signer la convention et augmenter le tarif du ballon de rouge », envisage un cafetier qui se soucie peu de la prévention routière mais qui tient à garder l'anonymat.





Le jean, porte-parole du commerce équitable

→ par **Colline Cosserat**

Après l'alimentation, la mode se met à l'éthique. Rica Lewis, leader français du jean homme, lance le premier jean labellisé «commerce équitable».



Le prêt-à-porter deviendrait-il solidaire ?

Leader français du jean homme, Rica Lewis a signé un accord avec la société Max Havelaar pour la fabrication du premier jean « commerce équitable ». Cette entreprise de prêt-à-porter, fondée en 1928 à Marseille, est aujourd'hui implantée à Carros, dans les environs de Nice. Quatre même coupes mais quatre lavages différents, les nouveaux jeans seront tous

labellisés Max Havelaar. Présentés dans des rayons aux couleurs bleues et vertes, ils seront disponibles en moyennes et grandes surfaces. «La collection homme sort début de mai et la collection femme cet hiver», souligne Dominique Lanson, directeur général de Rica Lewis. Après le café et les baskets, le jean made in « Ethique » est une première en France. « Cette idée me trotte dans

la tête depuis déjà un an », ajoute le directeur. « Il a fallu trouver les fournisseurs de coton qui répondent aux critères. » Le tisseur est finalement italien et les usines sont implantées en Tunisie. 120 000 pièces homme et femme sont prévues sur l'année. « Pour cette nouveauté, notre objectif est 3 millions d'euros de chiffre d'affaire. » Dominique Lanson affirme cependant que « ce projet est avant tout une question de morale. Le consommateur permet une juste rémunération aux producteurs, favorise la préservation de l'environnement et garantit le respect des droits fondamentaux des personnes. En retour, il achète un produit de qualité à prix modéré. » En effet, les nouveaux jeans ont des prix attractifs. « Leur tarif est le même que celui appliqué sur les jeans Rica haut de gamme (entre 30 et 40 euros). » Du producteur au consommateur en passant par l'entreprise, tout le monde s'y retrouve. Autant dire que le café a trouvé un sérieux concurrent pour la place de porte-parole du commerce équitable.

Qu'est ce que le commerce équitable ?

La pratique du commerce équitable repose sur l'article 23 de La Déclaration universelle des droits de l'Homme : «Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine».

Dans les années 1960, les organisations non gouvernementales en Angleterre et aux Pays-Bas ont commencé les premières tentatives de commerce équitable. Elles

avaient pour principe d'aider des coopératives d'artisans dans les pays du Sud à se développer de manière durable. L'élan impulsé par ces pionniers a été suivi timidement au début.

Mais aujourd'hui, le commerce équitable fait recette : les grandes surfaces s'arrachent les produits solidaires poussés par une nouvelle génération de consommateurs sensibilisés à l'écologie et au développement durable.

Le commerce équitable se décline surtout dans le secteur de l'ali-

mentaire avec des produits labellisés tels que le café, le thé, le chocolat, le riz, les fruits frais ou bien les jus de fruits.

Tous les objets mis en vente à travers les différents réseaux de distribution garantissent une juste rémunération des artisans qui les ont fabriqués. Depuis peu, des collections de prêt-à-porter ont également vu le jour grâce notamment à la labellisation récente du coton garanti équitable.

→ **C.C.**

Les cosmétiques écolos : un marché porteur

→ par **Solenne Marion**

Emblème des valeurs citoyennes et implanté dans 54 pays, The Body Shop fête ses 30 ans. La marque britannique s'affiche comme le leader d'un marché prometteur : les cosmétiques écologiquement et éthiquement corrects.



White Musk est la fragrance la plus vendue par The Body Shop

Crème à la menthe poivrée, gel douche au miel, lipstick à la framboise, essences de romarin ou beurre de mangue... Colorés, appétissants et soigneusement étiquetés, les produits de la ligne The Body Shop s'alignent sur les rayons comme un menu exotique.

Indétrônable, « la fragrance fleurie au jasmin et au musc » est le produit le plus vendu : « White Musk est un parfum qui plaît énormément depuis de nombreuses années », commente Coline, vendeuse au Body Shop de Nice Etoile. Au-delà de la vogue des produits biologiques, c'est « l'éthique » portée par la marque qui expliquerait l'engouement des clients pour ces produits naturels. « Nos cosmétiques ne contiennent aucune substance animale et ne sont absolument pas testés sur des animaux », explique par exemple Coline. The Body Shop refuse de faire de la publicité et se positionne clairement contre le travail des enfants et les expérimentations animales. Sympathisante des mouvements altermondialistes, sa fondatrice, Anita Roddick, est une véritable passionnée du commerce équitable. Entre produits de luxe et éthique bio

« Nos clients viennent avant tout pour nos valeurs qu'ils connaissent », résume Coline. Et à la caisse par exemple, personne ne réclame de papier cadeau... Souvent, la démarche des consommateurs de produits naturels, s'inscrit dans un mode de vie écologique. Représentante de la marque Sisley aux Galeries Lafayette, Nathalie mange bio, ne fume pas et se dit extrêmement vigilante aux étiquettes dans les supermarchés. Mais pour cette adepte des huiles essentielles, le succès de la gamme Sisley tient d'abord à la qualité des produits. « Ils ne contiennent ni conservateurs ni parfums pour éviter tout risque d'allergie et font l'objet de nombreux contrôles. » Des produits haut de gamme, qui ne s'adressent cependant pas à toutes les bourses : une crème de jour Sisley coûte entre 60 et 200 euros. « Le résultat est concret », insiste Nathalie. « Ça marche », donc. Aussi de plus en plus de marques se positionnent sur le marché des cosmétiques écologiques en proposant des compromis entre produits de luxe et éthique bio. Chez Séphora, la nouvelle ligne « Dermato-Beauté » inspirée des Etats-Unis, remporte un franc-succès.

L'Oréal prend le virage écologique

L'Oréal a annoncé le rachat de la marque The Body Shop pour 945 millions d'euros. Bien qu'elle ne représente qu'environ 5 % du chiffre d'affaire de L'Oréal, la marque britannique bénéficiera d'un statut particulier. Le management sera maintenu en fonction et Mme Roddick deviendra « consultante » pour L'Oréal en matière de commerce équitable. Elle estime que « c'est le plus beau cadeau que pouvait recevoir The Body Shop pour son 30^e anniversaire ». Les réseaux de distribution resteront distincts : les boutiques The Body Shop ne vendront pas les autres produits L'Oréal.

« Cette opération va permettre à L'Oréal de se positionner sur le marché des produits éthiques sur lequel il n'était pas présent », commente un expert. Parfois critiqué pour les conditions peu écologiques dans lesquelles sont conçus certains de ses produits, L'Oréal confirme à travers cette acquisition, un virage déjà amorcé par le rachat de SkinEthic, spécialisée dans la reconstitution tissulaire. Il s'agit ici de tester l'innocuité des ingrédients utilisés pour ses produits en développant d'autres méthodes que les tests sur les animaux. L'Oréal s'offre un positionnement sur un marché déjà investi par d'autres marques, comme la brésilienne Natura, l'américaine Origins, et Yves Rocher. L'enjeu de l'opération consiste à resserrer le fossé culturel qui sépare l'enseigne « baba cool » du fleuron du CAC 40.

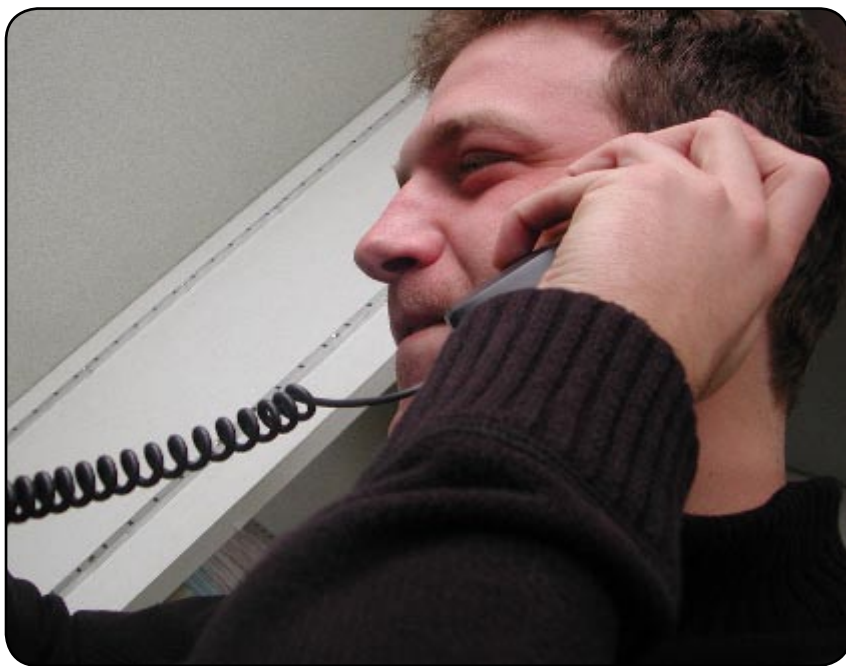
→ **S.M.**



Hotlines gratuites, à quel prix ?

→ par **Aurélien Maestracci**

Le gouvernement en a fait son nouveau cheval de bataille : rendre gratuit le temps d'attente des hotlines. A la fin 2006, tous les fournisseurs d'accès à internet devront se soumettre à la règle de la gratuité. Certains comme Alice ADSL proposent déjà cette gratuité, mais la qualité s'en ressent...



Sur les hotlines, il n'est pas rare d'attendre de longues minutes

Bercy a décidé d'accélérer le mouvement en matière de supports techniques téléphoniques. Véritable mine d'or pour les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), il n'est pas rare d'attendre plus de vingt minutes, une petite musique au bout du fil, pour s'entendre dire par le technicien qu'il ne peut rien pour nous. Il faut souligner la très bonne initiative de Tele2 et d'Alice, qui annoncent une hotline totalement gratuite, quand leurs homologues rechignent sérieusement à suivre les recommandations du Gouvernement. Mais le manque à gagner se répercute sur la qualité du service. Un utilisateur d'Alice se plaint : « Ce n'est pas Alice au pays des merveilles en tout cas ! On ne me répond quasiment jamais quand j'appelle ! Il m'arrive de passer une

demi-heure ou trois quart d'heure à attendre qu'un opérateur me réponde, et bien souvent ils ne sont pas compétents ! »

Il semble donc persister quelques fritures sur la ligne côté fournisseurs. L'Association des fournisseurs d'accès Internet explique que plusieurs d'entre eux « peinent déjà à être rentable ». Envisager de faire attendre un client mécontent sans lui soutirer quelques revenus : impensable !

Des efforts insuffisants

Sous la pression des plusieurs associations de consommateurs (AC), le gouvernement avait lancé un premier rappel à l'ordre voici un an, avec l'obligation d'annoncer à l'appelant le coût et la durée prévisible de son

appel. Et ça marche ! L'association « 60 millions de consommateurs » estime que « le temps d'attente a été divisé par deux ». Un petit tour d'horizon des hotlines s'impose donc. Chez AOL, l'attente est estimée à 5 minutes : un beau progrès pour ce fournisseur très longtemps bête noire des AC. Cegetel remporte la palme avec moins d'une minute à patienter, mais ne possède qu'1% des parts de marché. Club-Internet, lui aussi parmi les plus « petits », annonce 2 minutes et demi ! Free fait figure de mauvais élève avec un temps d'attente annoncé à 10 minutes. Il faut dire que la filiale d'Illiad est le premier fournisseur alternatif (autre que France Telecom) avec 1,5 millions d'abonnés. Une petite touche de roublardise pour finir, avec Wanadoo et 9 Telecom. Soucieux d'alléger leur hotline respective, les deux sociétés ne communiquent pas leur numéro d'assistance, le réservant aux abonnés...

La pilule est difficile à avaler

Les efforts des FAI ne peuvent cacher un mécontentement croissant des internautes (augmentation de 37% des plaintes et de 79% pour les litiges). Parlant en connaissance de cause, la pilule est difficile à avaler lorsque l'on signe pour une connexion 24 mégas, et que mécontent de n'en avoir que 5, on s'entend répondre que ce n'est pas assez bas pour lancer une vérification de la ligne... François Loos l'a affirmé, fin 2006 tous les FAI devront se plier à la règle de la gratuité. En cas de non-respect, il n'hésitera pas à légiférer.

Des logiciels pour protéger les enfants

→ par **Renaud Blanc**

Avec l'arrivée massive des blogs, Internet s'est transformé en supermarché mondial du sexe et de la violence. Afin d'éviter que les mineurs soient confrontés à ces images, des logiciels de protection existent. Les fournisseurs d'accès devraient les proposer gratuitement dans le courant de l'année.



1 enfant sur 3 a déjà été confronté à des contenus choquants

Anologie de l'anorexie, des automutilations, témoignages crus de viol... N'importe quel mineur peut accéder à ces propos ou images difficilement supportables sur skyblog.com, une adresse plébiscitée par les adolescents avec ses 4 millions de blogs. Selon plusieurs sondages récents, un enfant sur trois a d'ores et déjà été confronté involontairement à des contenus choquants et 44 % se sont sentis harcelés sexuellement sur Internet. Autre danger, l'enfant non averti divulgue avec facilité ses coordonnées à des personnes parfois malveillantes, à l'instar des pédophiles infiltrés, via les « chats » (discussions par écrit en temps réel).

« La problématique des blogs est naissante, explique Lionel Imbert, webmaster. Les dérapages sont très attentivement suivis par l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication, surtout en ce qui concerne les incitations à la violence ». Pour ce qui est de la pédophilie et des incitations au suicide, le spécialiste de la « toile » ajoute que « seule la sensibilisation des jeunes est efficace. On ne peut pas pallier la

carence des parents ou la candeur des enfants ».

Faut-il alors interdire Internet aux enfants ? Média indispensable, les associations de protection de l'enfance incitent plutôt les parents à installer un logiciel de surveillance efficace. Mais paradoxalement, ces outils de protection sont très peu utilisés. Seulement 25 % des parents qui connaissent l'existence des logiciels de contrôle parental les ont installés sur l'ordinateur familial. Le prix de ces programmes reste accessible, entre 2 et 6 euros par mois. Néanmoins, ces forfaits demeurent la première raison évoquée pour justifier leur non utilisation. « La situation est très préoccupante, s'inquiète Marie Chevalier, mère de deux adolescents de 13 et 16 ans. Il faut que les pouvoirs publics réagissent pour que les fournisseurs d'accès intègrent automatiquement et gratuitement un système efficace de filtrage des sites inappropriés pour les enfants ». Visiblement sur la même longueur d'ondes, AOL, Wanadoo, Tele 2 et leurs concurrents désirent proposer, dans les mois à venir, ces logiciels à tous les utilisateurs pour la modique somme de 0 euros.

Microsoft : un logiciel de contrôle parental

Le nouveau logiciel de contrôle parental développé par Microsoft sera disponible au début de l'été prochain, en France et à l'international. Les parents pourront le télécharger gratuitement et l'installer sur leurs machines afin de filtrer les contenus accessibles sur Internet, via un système de listes blanches et de listes noires (de sites interdits d'accès).

Baptisé « Family Safety Settings », il fera partie de l'offre Wanadoo Live. Ce portail, dont le lancement officiel est prévu en juin regroupera l'essentiel des services de communication de Microsoft. Avec 13 millions d'utilisateurs en France, dont deux millions âgés de 11 à 18 ans, MSN France souhaite favoriser le développement d'un Internet sécurisé pour tous. Les fournisseurs d'accès Internet français ont donc jusqu'au 31 mars pour présenter au ministre de la Famille, leurs propres solutions en matière de contrôle parental.

→ R.B.

Curieux,
Espace Carrare
N° 69 rue de Roquebillière
06300 NICE
Tél. : 04.97.08.28.28
Fax : 04.97.08.28.29

Responsable de la Rédaction :
Marie BOSELLI

Rédacteur en chef :
Maurice Huleu

Secrétaire de rédaction :
Marylou Airaut et Gérard Andrieu

Photographe :
Vincent Bassouls

Rédacteurs en 2ème année à NOUVELLES
Renaud Blanc, Gaël Champossin, Mathieu Connan,
Coline Cosserat, Vincent Dewitte, Pierre Jorieux,
Aurélien Maestracci, Romain Maksymowycz, Solenne
Marion, Richard Michel, Lisa Panet, Sébastien Spitaléri,
Alexandre Taylor et tous les journalistes-professeurs
de NOUVELLES



Le foot féminin azuréen en plein essor

→ par **Gaël Champossin**

Sur la Côte d'Azur, le football féminin commence à se faire une place au soleil. Du Cannel-Rocheville à l'OS Monaco, elles sont des centaines à fouler les pelouses. Décryptage d'une discipline en plein essor.



Les féminines offrent aussi du beau spectacle

Centre d'entraînement de la Turbie. Il n'y a pas foule aux abords du terrain, pourtant le spectacle est au rendez-vous entre l'OS Monaco et le Cannel-Rocheville. Deux des trois représentantes du département au niveau régional s'affrontent pour le titre. Passements de jambes, petits ponts, frappes croisées, rien n'est oublié. Il faut bien le dire, le football féminin séduit de plus en plus les accrocs du ballon rond.

Avec 30 clubs inscrits dans les différents championnats azuréens et méditerranéens, le département se

comporte bien. Le président de la commission féminine au District de la Côte d'Azur, Christian Michelis, fait le bilan : « D'un point de vue personnel, je souhaite une vraie convivialité entre les joueuses car, après tout, ce n'est que du sport. J'ai l'envie de sentir un esprit chaleureux dans tous les stades du département. Mais, il y a encore des points à améliorer comme l'augmentation du nombre de licenciées ».

Derrière les gros clubs que sont l'OSM, le Cannel, Saint-André, d'autres ont voulu tenter l'aventure. À l'ES Cros-de-Cagnes, lorsque Xavier Champion

a décidé de monter une équipe féminine, il a fallu tout d'abord avoir l'aval des dirigeants. Pour l'entraîneur croisais, « la présence des filles est un élément modérateur pour lutter contre la violence ». Mais, ce n'est pas pour autant que cette dernière n'est pas présente sur les terrains azuréens. Car il faut bien le dire, les dérives actuelles de l'amateurisme sont en train de toucher les féminines. À ce sujet, Guillaume Ballestra, entraîneur à Saint-Sylvestre, tire la sonnette d'alarme : « La violence commence à arriver. Et ce n'est pas la meilleure des choses. Je sens une certaine ambition négative chez certains clubs qui tuent le foot féminin ». Pour ne pas finir sur une mauvaise note et envenimer les débats, il faut souligner tout le travail des dirigeants, des éducateurs et des entraîneurs qui font du football féminin un souffle nouveau dans notre département. En progression exponentielle, on ne sait pas où va s'arrêter ce phénomène. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il n'est pas éphémère. Accessible à toutes, il est en train d'entrer dans les mœurs.

Elodie Frances : la Grace de Monaco

Fer de lance de l'OS Monaco, Elodie Frances a un parcours atypique.

« J'ai commencé le football à 15 ans. Avant, je jouais dans la rue avec des amis. Je m'entraînais avec les garçons du FC Carros. Mon père n'aimait pas ça. D'ailleurs, je ne jouais pas les matches. Il ne voulait pas que je joue au foot. J'ai dû gagner un pari avec lui pour

qu'il me laisse jouer », explique la « goléador » du club princier. Véritable « matador » des gardiennes adverses, Elodie a le but dans le sang : « Marquer est une obsession pour moi. L'an passé, j'ai planté 34 buts. Aujourd'hui, j'en suis à 18. Je travaille beaucoup aux entraînements. Je n'arrête pas de tirer aux buts ». En championnat, elle et son équipe sont en encore en course pour monter en D3. Un objectif qui lui tient à cœur. Promue capitaine

lors du dernier match contre Rousset, Elodie Frances a des valeurs à faire partager, celles d'une footballeuse qui ne lâche rien : « Ce brassard n'est pas juste un bout de tissu sur mon bras. C'est une véritable fierté et cela me permet d'inculquer mes valeurs aux groupes. Il faut se donner à fond pour l'intérêt qu'on a du football de haut niveau ».

→ **G.C.**

Des sportifs comme les autres

→ par **Sébastien Spitaléri**

L'ACSA (association culture et sport adapté) des Alpes-Maritimes propose aux personnes handicapées mentales des sports et loisirs pour leur permettre de s'épanouir. Gros plan sur une association qui gagne à être connue.



Dans le sport, personne n'est mis à l'écart

Etre reconnu comme des sportifs à part entière. Tel est le but des 194 licenciés de l'ACSA des Alpes-Maritimes. Car, au delà des différences, les personnes handicapées mentales n'en restent pas moins des sportifs comme les autres, avec des envies de pratiquer un sport comme les autres.

Donner du plaisir et de l'épanouissement à ces personnes, c'est dans cet esprit là que l'ACSA travaille de jour en jour. Tout cela pour offrir aux handicapés mentaux un large choix d'activités dans un but pédagogique, liant l'aspect sportif et culturel.

Et pour pratiquer dans de bonnes conditions, des structures d'accueil personnalisées sont mises à leur disposition par les municipalités, dont une salle de sport disponible en permanence à Antibes.

L'association, créée en 1983, dispose de deux locaux : un à Antibes, et l'autre à Nice. « Nous sommes rattachés à la Fédération française de sport adapté, et accueillons des personnes de tous âges, enfants, adolescents ou adultes », explique Annick Chaillet, salariée à plein temps au sein de l'association.

Une longue liste d'activités

Ce rattachement à la fédération nationale permet ainsi aux sportifs de con-

courir à haut niveau, en compétition régionale et nationale.

Et rien n'est laissé au hasard à l'ACSA. Pour mettre toutes les chances du côté de leurs licenciés, un entraînement régulier est organisé pour le bowling, le judo, la natation, le tennis, le basket et la pétanque.

Mais la compétition ne prend pas le dessus sur les loisirs. Et de nombreuses personnes peuvent se réjouir et s'épanouir à travers le théâtre, les sports nautiques, les randonnées pedestres, le VTT et diverses sorties culturelles, qui viennent compléter la longue liste des activités proposées par l'association.

Pour encadrer ces sportifs, un personnel régulier de neuf personnes, diplômés d'Etat en sport adapté et étudiants en faculté de sports, veille au bon fonctionnement des activités et accompagne tout ce « beau monde » dans son parcours sportif et culturel.

Depuis peu, l'association connaît malheureusement une baisse de fréquentation et des problèmes de budget. « Le monde associatif est en difficulté dans la région. Nous vivons grâce aux subventions et il est difficile de boucler le budget annuel ces derniers temps », confie Annick Chaillet, avant de conclure : « Cela ne nous empêchera pas de continuer à travailler pour le bon fonctionnement de l'association ».

Le sport au sein de la Fédération

Créée en 1971, la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) est une association reconnue d'utilité publique. Elle fait partie également des fédérations délégataires du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Son but : organiser la pratique sportive des personnes handicapées mentales. Le sport adapté concerne les personnes souffrant de lésions congénitales, traumatiques ou pathologiques. Des lésions qui occasionnent en général des déficiences intellectuelles et des incapacités d'apprentissage, de comportement et de communication.

La fédération propose un panel de sports adaptés impressionnant : des sports collectifs comme le football ou le basket mais aussi des activités individuelles : du tir à l'arc au tennis de table en passant par l'athlétisme ou la natation.

Permettre à toute personne handicapée mentale, quelles que soient ses capacités, la pratique d'une discipline sportive de son choix dans un environnement favorisant plaisir, performance et sécurité, tels sont les objectifs de la FFSA.

Les domaines d'action de la fédération sont vastes : allant de l'organisation et du développement des pratiques sportives dans les clubs, à l'organisation des manifestations territoriales, nationales et internationales, en passant par des formations professionnelles diplômantes et des études et recherches sur le sport et le handicap mental.





Un pèlerinage sur les pas d'Ahmadou Bamba

→ par **Lisa Panet**

Le Grand Magal de Touba, pèlerinage mouride qui a lieu chaque année dans la ville de Touba au Sénégal, s'est fini en beauté, dimanche 20 mars.



La grande mosquée de Touba

Le Grand Magal, qui commémore le retour d'exil du fondateur de la confrérie mouride Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, rassemble chaque année des milliers de fidèles dans la ville sainte. En charettes, taxi brousses ou transports de fortune, ils s'étaient déplacés en masse, vendredi dernier pour accéder à la grande Mosquée,

plus important monument religieux musulman d'Afrique Noire.

Afin d'éviter tout mouvement de foule et de préserver la sécurité des pèlerins, la police a été obligée d'interdire l'entrée dans la ville aux derniers arrivants. Massés en périphérie, ils ont néanmoins fêté l'événement comme il se doit. Prières, sacrifices de moutons, communions, chaque fidèle, à

sa manière, a voulu rendre hommage au créateur de la confrérie Ahmadou Bamba, également fondateur de la cité (en 1886). Les services publics ont apporté une aide précieuse au bon déroulement du Grand Magal et aucun incident n'est à déplorer. Une enveloppe de 915 millions de francs CFA avait été dégagée par la Société nationale de l'électricité du Sénégal (SENELEC) pour financer l'extension du réseau électrique de la ville et l'approvisionnement en eau de tous les pèlerins.

La communauté sénégalaise en France n'est pas en reste. Ceux qui n'avaient pu faire le déplacement ont aussi rendu hommage à leur fondateur. A Nice, « la communauté mouride s'est rassemblée au quartier de l'Ariane pour célébrer ensemble le Grand Magal. Des réunions, des discussions et des activités ont été organisées durant le week end », déclare Mbaye Niang, responsable communication et information de l'ADESEN, Association des étudiants Sénégalais de Nice. Aujourd'hui, 90 % des Sénégalais sont de confession musulmane. L'Islam, au Sénégal qui se caractérise par l'existence de multiples confréries forme une religion toute particulière, alliant mysticisme et préceptes coraniques. Le mouridisme reste l'une de ces principales confréries.

Un autre islam

La MOURIDIYA (= le mouridisme), qui fut créée en 1883 par Cheikh Ahmadou Bamba, est un ensemble de pratiques culturelles et de règles de conduites (un soufisme) basées sur l'amour et les préceptes commandés par le Prophète Mahomet et dont la finalité est le perfection-

nement spirituel.

Le soufisme ne constitue pas un mouvement confessionnel mais plutôt un style de vie et un ensemble de croyances et de pratiques culturelles qui tirent leurs origines du Prophète. Le mouvement soufi a été traversé par deux tendances, une première basée sur l'interprétation littérale du Coran, l'autre

tendance est dite «mystique» et préconise une interprétation symbolique ou allégorique des textes sacrés dont elle recherche le «sens ésotérique», caché. C'est à cette seconde tendance que s'apparente l'enseignement de Cheikh Ahmadou Bamba.

→ **L.P.**